

# ASSISTANTS DE LANGUE FRANÇAISE EN ESPAGNE 2024/2025

Tout ce que vous devez savoir sur le processus de sélection organisé par le Bureau de l'Éducation de l'Ambassade d'Espagne au Maroc pour les candidats du Maroc, de la Tunisie et de la Côte d'Ivoire.



## QUELLES SERONT MES FONCTIONS ET MES HORAIRES?

- Vous travaillerez en tant qu'**assistant de conversation en français** sous la supervision d'un enseignant titulaire.
- Votre horaire sera **d'au moins 14 heures par semaine** du lundi au vendredi, d'octobre 2024 à mai/juin 2025.
- On pourrait vous demander de participer à **des activités parascolaires**, en particulier dans le domaine de la diffusion culturelle, de la formation des enseignants ou de l'élaboration de matériel didactique.
- **En aucun cas**, vous ne serez responsable de l'ensemble du cours ou de l'évaluation des élèves.

## QUELLE AIDE VAIS-JE RECEVOIR?

- Vous recevrez **une aide mensuelle minimale de 800 euros** pour le logement et la subsistance.
- Vous aurez accès à une **assurance maladie et responsabilité civile**.
- Les frais de déplacement, d'installation ou d'obtention de visas **ne seront pas pris en charge**.

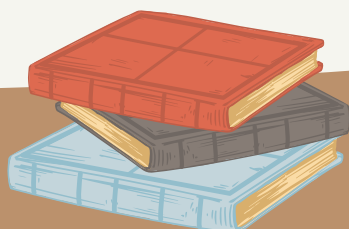


Vous bénéficierez d'une formation initiale et d'une certification finale. Vous aurez droit aux vacances scolaires fixées par votre établissement d'accueil.



## QUELS SONT LES CRITÈRES REQUIS?

- Être **citoyen ou avoir une résidence permanente** au Maroc, en Tunisie ou en Côte d'Ivoire.
- Avoir au moins **18 ans** et moins de **60 ans**.
- Être **récemment diplômé** ou étudiant en **dernière année** d'un diplôme en langue française ou espagnole.
- Justifier d'un **niveau C1** en langue française.
- Ne pas souffrir d'**une maladie empêchant l'enseignement**.
- Ne pas avoir de **casier judiciaire**.
- Présenter une **lettre de motivation** et une **lettre de référence** récente d'un enseignant ou employeur.



# ASSISTANTS DE LANGUE FRANÇAISE EN ESPAGNE 2024/2025

## Phases du processus de sélection



### PHASE 1 - PRÉSÉLECTION PAR LES UNIVERSITÉS D'ORIGINE

- **Vous devrez soumettre votre candidature** auprès du Département de Français ou d'Espagnol de votre université.
- **Les départements sélectionneront les candidats** les plus appropriés en tenant compte du dossier académique, de la formation en langues étrangères, de la participation à des activités bénévoles, du niveau d'espagnol, de la connaissance d'autres langues et de la lettre de référence.

### PHASE 2 - SÉLECTION PAR LE BUREAU DE L'ÉDUCATION

- Le Bureau de l'Éducation convoquera les candidats présélectionnés à un **entretien par téléphone ou vidéoconférence**.
- **L'entretien compétentielle** évaluera la connaissance du français et les compétences nécessaires pour occuper le poste.
- En tenant compte des résultats de l'entretien et du dossier envoyé par les départements, **le Bureau établira la liste finale** qui sera envoyée aux candidats sélectionnés et aux universités correspondantes.



### APRÈS LA SÉLECTION

- Les candidats proposés devront **remplir la demande via Profex 2.0**, en joignant les documents suivants:
  - a. **Pièce d'identité** en cours de validité.
  - b. **Copie des diplômes** ou certificats requis.
  - c. **Relevé de notes académiques** (en cas de non-complétion des études).
  - d. **Lettre de recommandation** signée et cachetée.
  - e. **Photo d'identité**.
  - f. **Lettre de motivation**.
- Avec suffisamment d'avance, le Ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et des Sports contactera les assistants sélectionnés pour fournir des informations sur les dates et le lieu d'incorporation, ainsi que sur d'autres conditions.

